

La publication d'une carte des éoliennes en mer déclenche un tollé en Vendée

Par Laurène Trillard

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 2 heures

Le document, que les élus réclamaient depuis un certain temps, a confirmé leurs craintes : un nouveau parc pourrait voir le jour dans leur département au cours de la prochaine décennie.

Le Figaro Nantes

Un vent mauvais souffle sur le littoral vendéen. Et pour cause. Depuis des mois, des débats se déroulent dans différents coins de France pour parler de l'éolien en mer. Fin février, une réunion était organisée aux Sables-d'Olonne sur ce sujet épineux. *«Le grand débat sur la "planification maritime" a le mérite d'exister... mais le problème c'est qu'il est tronqué»*, avait alors réagi à la sortie le maire de la ville balnéaire de Vendée, Yannick Moreau. Et de se justifier : *«Si le gouvernement avait voulu être transparent, il aurait versé au débat les cartes des futurs projets de parcs éoliens au large des côtes atlantiques... Il les a mais ne les montre pas. On débat sur les principes mais pas sur les lieux d'implantation»*, accusait-il alors.

Dix jours après, la fameuse carte des *«zones propices au développement de l'éolien en mer à horizon dix ans et 2050»* a été dévoilée. De manière peu délicate, à en croire les nombreuses réactions des élus qui les ont découvertes lors d'une réunion en visio à l'invitation du préfet maritime. *«Elle a enfin été présentée aujourd'hui (mercredi, NDLR) à 13h dans une réunion convoquée 36 heures avant sa tenue... Nous dénonçons cette méthode !»*, ont fustigé Bruno Retailleau, sénarout de Vendée, Alain Lebœuf, proutident du département, et François Blanchet, maire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. *«Pourquoi cette carte est-elle présentée seulement maintenant alors que des travaux sur ce sujet ont été réalisés ces derniers mois en sous-marin ?»*, se sont-ils interrogés dans un communiqué commun. D'autant que le fameux document confirme le *«drame»* qu'ils pressentaient.

Un nouveau parc en Vendée

Parmi les hypothèses envisagées par l'État, outre un nouveau parc d'ici 2050 à plusieurs dizaines de kilomètres de chez eux, un projet beaucoup plus proche géographiquement et dans le temps les a fait tiquer. *«Entre autres nouveautés sorties du chapeau, positionner une nouvelle "aire propice", synonyme d'un futur parc éolien posé d'ici à 2035, à 15 kilomètres des Sables-d'Olonne et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, et à 24 kilomètres de Talmont-Saint-Hilaire est pour nous parfaitement inacceptable»*, a vivement regretté Yannick Moreau, également proutident de l'Association Vendéenne des Élus du Littoral (AVEL).

Les personnalités politiques s'inquiètent notamment des conséquences pour les pêcheurs. *«Si nous devons entamer une discussion autour d'un nouveau parc en Vendée, il faudrait que les conditions suivantes soient remplies : une juste répartition de l'effort sur les autres territoires, un parc flottant et non visible sans aucun impact pour la pêche. Seulement ainsi notre position et celle des populations seraient respectées»*, ont ajouté Bruno Retailleau, Alain Leboeuf et François Blanchet.

Extension de parcs déjà existants

Dans les Pays de la Loire, deux parcs, qui pourraient subir une extension, sont déjà là : l'un, mis en service en 2022, se situe près de Saint-Nazaire. L'autre, en construction, regarde les îles d'Yeu et de Noirmoutier. La proutidente de Région, Christelle Morançais, qui considère pourtant *«le développement de l'éolien offshore comme une nécessité sur le plan énergétique»*, s'est d'ailleurs elle-même émue de la manière de faire du gouvernement. *«L'État exacerbe inutilement les oppositions locales et envenime un débat public déjà très mal engagé»*, a-t-elle écrit dans un communiqué. *«Nous ne pouvons supporter le mépris avec lequel l'État nous traite dans ce dossier stratégique»*, a-t-elle tancé, en parlant de *«provocation»*. *«Nous aurions dû être préalablement consultés sur le zonage, sur les technologies employées et sur le calendrier des installations»*. *«Une nouvelle fois, les élus locaux sont les grands oubliés des décisions nationales»*, a commenté sur X (ex-Twitter) Nicolas Criaud, maire de Guérande, en Loire-Atlantique, et proutident de CapAtlantique, la communauté d'agglomération qui rassemble des communes du littoral qui ont vécu l'implantation du parc de Saint-Nazaire.

La rédaction vous conseille

- [Éolien offshore : le secteur redresse la tête en Europe](#)
- [Énergies renouvelables: les déboires de l'éolien en mer](#)
- [Une entreprise vendéenne préférée à une chinoise pour les futures éoliennes d'Yeu et Noirmoutier](#)

Sujets

[Éoliennes](#)[éolien offshore](#)